

## Assistant médico-administratif

### Informations sur le concours

Publié le :	23-05-2025
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres, Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	13
Date du concours :	01-09-2025

### Informations sur l'établissement

Nom :	Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
Ville :	75004 Paris
Site Web :	<a href="https://www.aphp.fr">https://www.aphp.fr</a>

### Pour candidater

Date limite de candidature :	21-07-2025
Conditions de candidature :	

Peuvent être admis à concourir :

Les agents titulaires du diplôme d'assistant de régulation médicale délivré par un centre de formation agréé par le ministre chargé de la santé.

Les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique, aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans

de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés à l'article L. 325-5 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article.

Pièces à fournir :

A l'appui de sa demande, le candidat doit joindre les pièces suivantes :

1° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;

2° Un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé ;  
(agent titulaire ayant exercé 4 ans de service public au 1er janvier 2025).

3° Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat dont les rubriques mentionnées en annexe au présent arrêté sont dûment remplies et accompagnées des pièces justificatives correspondant à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat ;

4° Le diplôme d'assistant de régulation médicale.

Mail pour l'envoi des candidatures : [concours.statutaires.sap@aphp.fr](mailto:concours.statutaires.sap@aphp.fr)

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : [concours.statutaires.sap@aphp.fr](mailto:concours.statutaires.sap@aphp.fr)